Finance durable - Présentation générale	
Désignation de la formation	Formation en vue de la préparation et du passage de l'examen « AMF Finance durable » en application des articles 312 – 5, 318 – 9, 321 – 39 et 325 – 26 du Règlement général de l'AMF.
Présentation de NORALP	NORALP est un prestataire de formation qui offre aux adultes professionnels et étudiant des services de formation en ligne et en présentiel chez ses clients. NORALP est un prestataire de formation enregistré en Ile de France sous le numéro 11756269375. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat. NORALP est agréée depuis le 1er février 2022 par l'AMF sous le numéro FD - 5 pour faire passer « l'examen AMF Finance durable » en application des articles 312 – 5, 318 – 9, 321 – 39 et 325 – 26 du Règlement général de l'AMF. L'équipe pédagogique de NORALP est composée de spécialiste métiers et de spécialiste de la formation d'adultes. Roland de la Tullaye dirige NORALP. Son profil est disponible sur https://www.noralp.com/a-propos Hortense de Sèze dirige les activités de formation de NORALP. Son profil est disponible sur https://www.noralp.com/a-propos
Présentation de la formation	
Public visé	La formation et l'examen en finance durable s'adressent en particulier aux collaborateurs des professionnels de la finance exerçant la fonction de vendeur. Cette formation et cet examen s'adressent aussi à toute personne désirant acquérir le niveau minimal des connaissance, relatives à la finance durable en France, attendu des collaborateurs des professionnels de la finance exerçant la fonction de vendeur afin d'obtenir ainsi une compréhension : - De son cadre ; - Des règles d'organisations attendues des établissements ; - Des principes à mettre en œuvre dans le cadre de la gestion et la promotion de produits financiers. Ainsi sont concernés les étudiants, chercheurs d'emplois et professionnels désirant exercer ou exerçant dans les domaines suivants : - L'analyse financière : sell side et buy side ; - La communication d'entreprise : communication interne et communication aux investisseurs ; - Le Conseiller en investissement ; - Le Contrôle : Audit, contrôle interne et conformité

	- Le juridique : Fonds, produits financiers, corporate - L'Investissement et financement - Le reporting extra financier - La gestion pour compte propre et compte tiers Cette formation rentre dans le cadre pluridisciplinaire et peut ainsi s'adresser à différentes activités d'une même entité.
Tarif	Les tarifs sont précisés sur notre site internet https://compliance.eu.com et dans notre catalogue de formation
Délai d'accès	Formation en autoapprentissage : Une fois le dossier de l'apprenant(e) complété et les droits payés, l'apprenant a accès à la formation en ligne dans les 3 jours ouvrés suivant l'inscription. Pendant les vacances scolaires ce délais peut être porté à 6 jours Certification en ligne : Une fois la demande de passage d'examen formalisée, l'apprenant a accès à l'examen dans les 3 jours ouvrés suivant l'inscription. Pendant les vacances scolaires ce délais peut être porté à 6 jours. Les horaires d'examen sont disponibles sur la plateforme d'apprentissage : https://noralp.moodlecloud.com/
Objectifs de la formation	La formation a pour objectif de donner à l'apprenant(e) d'une culture générale sur le cadre institutionnel et économique de la finance durable en France.
Aptitudes et compétences acquises au cours de la formation	A l'issue de la formation et de l'examen L'apprenant(e) : - Comprendra les concepts essentiels de la finance durable - Aura acquis une grille de lecture des produits et des méthodologies utilisées en finance durable - Sera en capacité de recueillir les préférences en matière de finance durable des clients et investisseur et de leur proposer des produits adaptés à leurs besoins.
Prérequis	Si aucun prérequis n'est prévu par l'AMF pour préparer et passer cet examen, il est important de noter que la formation et l'examen sont en français, que la formation comporte de très nombreuses références au monde de la finance au sens large et de la règlementation en vigueur. Pour profiter pleinement cette formation et réussir l'examen, l'apprenant(e) doit pouvoir lire et comprendre le français, avoir un appétit pour la finance, la règlementation financière, ainsi que pour les aspects durables de la finance. De plus, afin de suivre la formation et de pouvoir passer l'examen, tout apprenant doit être munis : – D'un ordinateur avec un écran dont la caméra fonctionne, – D'un téléphone portable dont le micro et la caméra fonctionnent, capable de charger l'application teams, – D'une connexion internet suffisante pour se connecter à plusieurs applications via un ordinateur portable,

	– D'une connexion à Google Chrome ou internet explorer.
Durée de la formation	La formation permettant de préparer l'Examen AMF Finance Durable nécessite entre 15 et 20 heures de formation en auto-apprentissage à répartir par l'apprenant(e) sur une période de maximum 4 mois.
Méthodes mobilisées et moyens pédagogiques mis à disposition de l'apprenant	L'apprenant(e) a accès aux supports de formation mis à sa disposition par l'accès dédié qui lui est fourni au site de NORALP. Le support de formation « Vers une finance durable » est un livre au format A4 de 180 pages qui est décrit dans la section présentation des moyens mis à disposition des apprenants. Il est complété par des vidéos, des slides, des questions d'entrainement et des examens blanc en ligne Par cet accès dédié sur le site de NORALP, l'apprenant(e) peut s'entrainer avec les exercices de préparation à l'examen pendant toute durée sa formation.
Accessibilité	Les formations et examen en ligne sont accessibles à la demande en police plus grande pour être adaptée aux malvoyants. Les formations et examens se passent en ligne, sauf demande motivée dans ce cas il se passe dans vos locaux sous la supervision de NORALP Un tiers peut être demandé sur production d'un certificat médical
Présentation de la validation des acquis	
L'examen	L'examen certifié finance durable dure 90 minutes durant lesquelles le candidat doit répondre à 60 questions qui prennent la forme de questions à choix multiples.
Les questions de l'examen	Les questions de l'examen sont celles préparées par les organismes de formations agréés par l'AMF pour faire passer l'examen finance durable et validées par l'AMF. Au moment de l'examen, les questions sont réparties ainsi : La finance durable et les principales notions : 5 questions Le cadre réglementaire français et européen L'harmonisation et l'accroissement de la transparence : 4 questions La durabilité des activités d'un point de vue environnemental : 3 questions L'impact sur la réglementation européenne et française existante : 3 questions Les entreprises et les acteurs non financiers : les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance : 15 questions Les approches extra-financières dans le domaine de la gestion d'actifs : 15 questions La commercialisation des produits liés à la finance durable : 15 questions

Modalités de l'examen	L'examen est supervisé. L'examen se déroule en ligne depuis un ordinateur équipé d'une caméra afin de permettre sa supervision par NORALP qui conservera les photos prises pendant l'examen, le temps de valider le bon déroulement de l'examen. Ces éléments sont ensuite détruits. L'examen ne peut ni être interrompu ni être fractionné. Ainsi il n'est donc pas possible de présenter l'examen en plusieurs sessions. Tout interruption sera considérée comme marquant la fin de l'examen. Les questions qui ne sont pas répondues, mal répondues, pas validées par le candidat ou pas soumises à la fin de l'examen ne pourront pas être considérées comme des bonnes réponses.
Conditions de réussite de l'examen	Pour réussir l'examen, le candidat doit à minima fournir la bonne réponse à 48 questions sur les 60. C'est-à-dire qu'il fournir au moins 80% de bonnes réponses aux questions qui lui sont posées.
Communication des résultats, envoi de l'attestation de réussite	Une fois la réponse aux questions fournies, validées et soumises par le candidat, NORALP procède à la vérification des réponses et du déroulement de l'examen. En cas de succès, une attestation de fin de formation et une attestation réussite de l'épreuve sont fournis au candidat. En cas d'échec, un détail des résultats est envoyé au candidat.
Présentation des moyens mis à disposition des apprenants	
Support de la formation	Le support de formation "Vers une finance durable" rédigé par Roland de La Tullaye est mis à disposition des apprenants. Roland est professionnels de la finance qui animent ensemble le cours "finance durable" de 18 heures de l'Université Panthéon Sorbonne destiné aux étudiants en master 2 Innovation et Technologie depuis 2021.
Les principaux points du programme pour la formation des apprenants	1. La revue des principaux acronymes utilisés 2. La définition des termes et notions fréquemment utilisés 3. La finance durable et les principales notions 4. Le contexte historique 5. L'analyse Principaux axes structurants d'action en termes de finance durable 6. La revue de l'écosystème de la finance durable et les acteurs en présence 7. Le cadre règlementaire européen et français pour une harmonisation et accroissement de la transparence 8. Les entreprises et les acteurs non financiers et leurs enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance 9. L'extra-financier 10. La commercialisation des produits financiers liés à la finance durable
Questions pour l'entrainement des apprenants	Pendant toute la durée de la formation, les candidats peuvent s'entrainer aux questions type de l'examen.

Équipe pédagogique	L'équipe pédagogique de NORALP est composée de spécialiste métiers et de spécialiste de la formation d'adultes. Hortense de Sèze est responsable de l'examen certifié AMF finance durable pour NORALP. Pour l'accompagner sur les sujets de Finance Durable, NORALP a constitué un comité d'experts finance durable. Ce comité composé de professionnels est Co-Présidé par Laura Marx et Elisabeth Fichter. Ce comité se réuni plusieurs fois par an.
Accompagnement et assistance des apprenants	Sous la responsabilité d'Hortense de Sèze, NORALP accompagne les apprenants pendant toute la durée de leur formation. NORALP se charge de répondre aux questions des apprenants durant la formation et de les accompagner en fonction de leurs demandes. L'accompagnement se fait en ligne avec les outils de suivi mis à disposition de l'apprenant(e) dans l'environnement dédié qui est mis à sa disposition dans l'environnement numérique d'apprentissage. À tout moment pendant son parcours d'apprentissage, l'apprenant(e) peut contacter NORALP : support@norlalp.fr. De plus NORALP dispose d'une ligne dédiée sur laquelle les apprenants peuvent contacter un formateur : +(33) 1 88 61 69 72 le mardi et le jeudi. NORALP s'efforce de répondre dans les meilleurs délais et s'engage à répondre dans les 3 jours ouvrés suivants la demande. Pendant les périodes de vacances scolaires ce délais peut être porté à 8 jours ouvrés. Pour les apprenants qui le désirent, NORALP anime des formations de groupe en ligne ou chez le client.
Taux d'obtention des certifications et débouchés possible	Taux de réussite de 90%. Débouchés possibles : La certification AMF est indispensable aux Prestataires de Services d'Investissement pour travailler dans le domaine des banques et des finances. Cette certification a pour objectifs, d'une part, de certifier les connaissances des PSI relatives l'environnement réglementaire des marchés, produits et services financiers.